



DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA FSU À LA CAAS DU 15 SEPTEMBRE 2023

Nous sommes réunis dans le cadre de cette CAAS entre autres pour faire le point sur les différents groupes de travail qui ont eu lieu durant l'année 2023 afin de relancer le travail commun sur les ASIA.

L'action sociale est plus que jamais nécessaire. Après le COVID nous sommes désormais en période d'inflation qui fait perdre du pouvoir d'achat à toutes et tous les agents de la fonction publique et accentue les difficultés financières de trop nombreux-ses d'entre eux et elles.

Après des mois de combat contre la «réforme» des retraites imposée par le gouvernement alors que ce recul social continue d'être rejeté par une grande majorité de la population, toutes les organisations syndicales représentatives des personnels affirment, à tous les niveaux de décision et dans toutes les instances leur refus du «pacte» et leur engagement pour une «réelle revalorisation sans contreparties». Le pacte fait donc l'unanimité contre lui car il ne s'agit en aucun cas d'une revalorisation.

Emmanuel Macron avait promis 10% d'augmentation pour les enseignants, sans contreparties en janvier 2023. Force est de constater que les promesses ne sont pas tenues : ce ne sera pas janvier mais septembre, et ce ne sera ni 10 % pour tout le monde, ni 10 % en moyenne mais 5,5 % en moyenne, soit moins que l'inflation.

La revalorisation inédite est donc celle qui va continuer à faire perdre du pouvoir d'achat à une majorité des personnels.

C'est un choix politique tandis que nous notons que la loi de programmation militaire prévoit, elle, de consacrer 413 milliards d'euros à la défense nationale.

Cette décision est révélatrice des priorités politiques de ce gouvernement qui fait le choix de ne pas financer à hauteur des besoins la Santé, l'Éducation, la transition écologique, l'égalité professionnelle femmes/hommes, les salaires et l'ensemble des solidarités publiques.

Ainsi, dans notre secteur, les 1,9 milliards pour la partie socle de la revalorisation des enseignants sont insuffisants au regard du déclasserement salarial et de la crise d'attractivité que subissent nos métiers. Pour augmenter tout le monde de 10 %, il aurait fallu 3,6 milliards.

La FSU continue de dénoncer la non-revalorisation de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale : AED et AESH par exemple, majoritairement des femmes qui revendiquent une meilleure reconnaissance salariale de leur métier, un véritable statut de la Fonction publique, une hausse de leurs salaires mais aussi de meilleures conditions de travail.

La FSU réaffirme que l'augmentation de la valeur du point d'indice annoncée est nettement insuffisante au regard ne serait-ce que de l'inflation subie.

Cette situation crée une tension permanente, notamment pour les débuts de carrières des catégories C et B.

L'ensemble des catégories de personnels est touché par une dévalorisation permanente de leurs missions, de leur travail. Il est temps que cela change !

Dans ce contexte, la FSU réaffirme qu'il est nécessaire que le plafond du quotient familial défini dans notre académie soit revu à la hausse afin que le nombre de bénéficiaires soit augmenté.

On nous a souvent dit que les crédits alloués à notre académie n'étaient pas intégralement utilisés. Il faut donc faire tout ce qui est possible pour faire connaître l'action sociale en faveur des personnels mais aussi avoir l'ambition de développer ces prestations dans le cadre des ASIA qui doivent correspondre aux besoins des agent.es ;

Dans le bilan social académique il est mentionné que « L'action sociale en faveur des personnels permet d'accompagner et aider les agents aux différentes étapes de leur vie professionnelle. Elle contribue à leur bien-être personnel et permet d'améliorer leurs conditions de vie ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles. »,

Si les aides et secours fonctionnent dans nos départements, en revanche, l'objectif «d'améliorer leurs conditions de vie» est à ce jour totalement irréalisable en raison des critères d'attribution des aides d'action sociale.

Par ailleurs nous dénonçons le fait que les sommes attribuées par agent sont très nettement inférieures à celles des autres ministères.

De même nous continuons à nous opposer à ce que l'association Préau s'engage dans des actions qui devraient être traitées dans le cadre de l'action sociale CAAS et CNAS afin que soient écartés les risques d'opacité de gestion et de privatisation de l'action sociale.

Nous vous demandons donc de continuer à travailler en commun dans le cadre des groupes de travail pour que les ASIA puissent être un levier réel de l'action sociale.